



Le Mot du Maire



Exercice difficile s'il en est, le montage et l'adoption du budget prévisionnel viennent d'être réalisés.

Un budget qui prend en compte la dernière tranche de travaux de réparation des dégâts des intempéries de l'été 2015 (tout vient à point à qui sait attendre !).

Est prévue également la mise aux normes de l'accessibilité handicapés du bâtiment de la mairie extérieurement et intérieurement.

Des travaux sur l'éclairage public, la mise en sécurité d'un bâtiment classé en péril imminent, la réfection de la station d'épuration, des aménagements du cimetière font également partie du programme de cette année.

L'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est en cours mais prendra du temps, période pendant laquelle la commune restera sous le très contraignant régime du RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Du pain sur la planche donc pour l'équipe municipale avec des dossiers à monter et à suivre parfois lourds et fastidieux.

En dehors de ça on peut penser qu'après un printemps particulièrement pluvieux, les beaux jours approchent et que le village va prendre un regain d'activité rythmé par les animations nombreuses et variées que concoctent les associations de bénévoles que l'on ne peut que féliciter pour leur dynamisme et

leur inventivité.

De quoi donc profiter de la qualité de vie qu'offre notre commune en évitant toutefois de la gâcher par le non respect de certains règlements élémentaires que nous sommes obligés de rappeler dans ce bulletin.

Les notions de civisme et de civilité devraient rester à l'esprit de chacun mais ce n'est malheureusement pas toujours le cas ...

Des efforts sont donc demandés à tous afin d'optimiser ce savoir vivre qui rend la vie tellement plus agréable

Jean Barral



Quelques citations de Coluche

- ▶ Pour critiquer les gens il faut les connaître, et pour les connaître, il faut les aimer.
- ▶ Je suis capable du meilleur et du pire. Mais, dans le pire, c'est moi le meilleur.
- ▶ Mesdames, un conseil. Si vous cherchez un homme beau, riche et intelligent... prenez-en trois !
- ▶ Les psychiatres, c'est très efficace. Moi, avant, je pissais au lit, j'avais honte. Je suis allé voir un psychiatre, je suis guéri. Maintenant, je pisse au lit, mais j'en suis fier.
- ▶ Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser.
- ▶ On croit que les rêves, c'est fait pour se réaliser. C'est ça, le problème des rêves : c'est que c'est fait pour être rêvé.



Sommaire

Le mot du Maire.....	page 1
Les entreprises qui font vivre notre village : Anouk et Didier.....	page 3
Carnet / Agenda	page 4
Ramassage d'ordures ménagères, petit rappel.....	page 4
Conseil municipal.....	page 4
Économisons l'éclairage public	page 5
Le chemin fruitier s'enrichit.....	page 5
Les chiens errants	page 5
Une page d'histoire.....	page 6

Pour ce bulletin, nous avons rencontré des artisans chevronnés, fiers de leur métier. Anouk, le plombier et Didier, l'architecte-maçon-brasseur.

ACTIV' **Plomberie**

Notre première rencontre nous guide vers la maison d'Anouk. Une jolie maison construite par ses soins avec l'aide de son papa (et d'Élody).

Bonjour Anouk, comment es-tu arrivé à La Vacquerie ?

Je n'ai jamais été bien loin. Plus jeune, je vivais à Saint Maurice.

Avec Élody, nous sommes partis une dizaine d'années sur Montpellier mais ensuite La Vacquerie s'est imposée à nous. On y est bien. C'est la liberté, le retour aux sources. Une vraie qualité de vie. un peu comme des vacances infinies !

Et quel est ton métier ?

Je suis tout simplement plombier. Celui qui procède à l'installation et à l'entretien des canalisations, à la pose et à la réparation des appareils sanitaires et de cuisine, a-t-on besoin de le préciser !

Tu as suivi une formation ?

Je n'aimais pas bien l'école et elle non plus ne m'aimait pas. Il fallait bien que je travaille.

J'ai été employé comme agent communal à la Mairie dans le cadre d'un emploi jeune. Mais ce n'était pas fait pour moi.

Ensuite, j'étais parti pour faire un CAP de boulanger à Lodève. Puis j'ai croisé Xavier Adrienssen et j'ai eu le déclic pour la plomberie.

J'ai décroché un CAP de plombier et j'ai fait mon apprentissage à Sallèles du Bosc. Et je ne regrette pas car à présent je ne me vois pas boulanger !!

Il nous semble que tu es également chauffagiste ou frigoriste ?

Oui, je l'ai été pendant un temps et je pourrais continuer mais c'est difficile en étant tout seul et pour le moment je préfère rester ainsi.

Quelle est ta clientèle ?

J'interviens sur Montpellier, Lattes, Pérols. Je dois quelques clients à Renée Fontanaud qui, lorsqu'elle habitait sur Montpellier, m'a recommandé auprès de personnes de son entourage. Je me suis ainsi constitué un petit réseau.

Bien sûr aussi, j'ai des clients sur le plateau mais cela ne suffit pas pour en vivre.

Et en quoi consiste ton activité ?

Je fais des dépannages mais aussi des installations. Élody m'a beaucoup aidé lorsque nous étions sur Montpellier.

Une fois sur La Vacquerie, j'ai ralenti mon activité pour construire notre maison avec l'aide de mon père.

Je travaille davantage lorsque les beaux jours reviennent. Les maisons se retapent ! Et l'activité reprend !

En ce moment, je travaille sur une maison à Octon, en plus de la plomberie, je fais aussi du placo.

As-tu quelques anecdotes à nous raconter ?

Ah oui, je ne devrais pas en être fier mais bon ! Une fois à St-Michel, j'ai installé un robinet dans un poulailler pour éviter à une vieille dame de transporter l'eau jusqu'à ses poules. Figurez-vous que j'ai relié le robinet à

l'eau chaude !!! Comique, n'est-ce pas ?

Une autre fois, quand j'étais jeune et que je n'avais pas encore mon permis, j'ai voulu nettoyer le camion de mon patron, je l'ai déplacé mais j'ai abîmé non seulement le véhicule mais aussi la porte du garage. J'ai dû travailler plusieurs week-ends pour rattraper mon erreur !

Et puis, c'est un peu plus émouvant, je suis intervenu chez une vieille dame sur Montpellier. Elle avait fait tomber une chaîne en or et son médaillon dans un siphon. Je n'ai eu qu'à dévisser celui-ci pour lui restituer son bijou. Je revois encore la joie dans ses yeux. Elle m'a payé trois fois la somme que je lui avais demandée !!

Et comment tu vois ton avenir ?

Pour l'instant, je suis bien, je profite à fond de mes enfants. Plus tard, peut-être, lorsque mes filles grandiront, pourquoi pas développer mon entreprise.



ACTIV'Plomberie : Ghislain- Anouk VALLE
1 Bis Chemin du Marigout 34520 La Vacquerie
Portable: 06 30 41 92 68
Mail : activ-plomberie@hotmail.fr

Les entreprises qui font vivre notre village

Didier, l'architecte-maçon qui voulait devenir brasseur.

Didier habite une très vieille bâtisse qui tombait en ruine lorsqu'il décida avec Véronique de l'acheter et de la « retaper ». Facile, vous me direz ... car Didier et Véronique étaient architectes lorsqu'ils étaient en Belgique. En venant ici, Didier s'est fait maçon de seconde œuvre ... et c'est ainsi que débuta leur histoire causse-narde. Débuta vraiment ?... non pas tout à fait ... En effet, si le choix de la Vacquerie était un peu un hasard, celui du causse non car Didier se souvenait de ces plateaux désertiques qu'il traversait ou occupait lors des vacances d'été ; ça lui plaisait beaucoup ce paysage ...

Didier, comment as-tu « atterri » à la Vacquerie ?

Concours de circonstance : un changement de vie à l'horizon. J'étais architecte d'intérieur et paysagiste en Belgique et travaillais beaucoup. Une entreprise prenante, une vie un peu harassante malgré les plaisirs dus à la réussite. Une vie de famille qui se terminait et une nouvelle qui commençait : ma vie avec Véronique. J'avais donc envie de changer de lieu, or la Belgique ce n'est pas très grand, on se « cogne » partout aux anciennes connaissances. Mais il se trouve que Véronique, habituée à une famille cosmopolite n'avait pas peur de partir. Nous avons opté pour le sud de la France. J'aurais aimé la région de Perpignan mais Véronique a trouvé un emploi à Montpellier. Je cherchais plutôt un lieu un peu frais. Nous avons donc emménagé tout d'abord à Saint-Martin-de-Londres puis au Causse-de-la-Selle. Lorsque nous avons décidé d'acheter, c'est sur le causse du Larzac, à la Vacquerie que nous avons trouvé.



Quand tu es arrivé ici, tu ne t'es pas présenté comme architecte

Non, j'avais tout changé en fait.... Avant d'être architecte j'avais fait des études techniques dans le bâtiment. Je n'avais plus envie d'avoir d'équipe à gérer ; j'ai choisi de monter une entreprise de rénovation et de seconde œuvre, et aménagement intérieur, cela me permettait de travailler seul, c'était bien.

Comment, venant de Belgique, as-tu pu te constituer une clientèle ?

C'est à Montpellier que j'ai commencé et là-bas il y a de quoi faire. Véronique travaillant pour une entreprise de décoration et d'aménagement d'intérieur, cela a facilité les choses.

Est-ce que tu travailles sur le plateau ?

En ce moment j'ai un gros chantier à la Vacquerie mais je ne peux pas dire que cela soit ma source de travail principale. Je ne pourrais pas en vivre. Au départ je souhaitais travailler sur des projets hauts de gamme ; ici les budgets sont modestes... mais

j'aime bien aussi car cela me permet de connaître de plus en plus de gens.

Tu fais donc beaucoup de kilomètres pour travailler

Oui et c'est un peu pénible.

Quels sont tes objectifs alors ?

Mon premier objectif, vu mon âge, c'est de transmettre. Erik, mon fils a fait son apprentissage avec moi et à présent il est presque prêt à prendre ma relève. Je vais l'aider encore un peu mais en même temps j'ai un autre projet... Mes enfants étant quasi sortis d'affaire, j'ai bien envie de m'amuser !

Ah ! Ah ! et ce sera quoi alors ?

Vous savez que je suis belge et que donc ... j'aime bien la bière ! Je vais en produire ! J'ai déjà mon local – il me fallait un local détaché de celui de mon habitation car les services des fraudes doivent pouvoir y pénétrer à tout moment sans avoir à en demander la permission. Je suis en train de le mettre aux normes spécifiques à la fabrication de bière et voilà ... le tour est joué !

Quel type de bière as-tu envisagé ?

Je pense à 3 bières récurrentes qui seront adaptées au goût des gens, et selon les saisons. Mais j'ai aussi bien envie de m'amuser dans ce nouveau métier et d'être inventif. On verra

Alors nous n'avons plus qu'à attendre un peu et à venir découvrir ce nouveau métier ... A bientôt Monsieur Le Brasseur !

Didier MULLENS Aménagement
Route de St Maurice 34520 La Vacquerie
Portable: 06 22 53 53 92
Mail : d.mullens@hotmail.com



La mairie et l'agence postale communale sont ouvertes au public :

lundi	8h15 à 12h15
mardi	8h15 à 12h15
jeudi	8h15 à 12h15
samedi	8h30 à 12h30

NOUVEAUTÉ

Les colis peuvent être désormais envoyés vers l'étranger

La Grange aux Livres



La bibliothèque municipale est ouverte :

mardi	18h à 19h30
mercredi	11h à 12h
vendredi	17h à 18h

La bibliothèque municipale offre un bon choix de livres et documents. Environ 1200 livres en fond propre et 300 livres venant du département via le Bibliobus. Celui-ci vient 3 à 4 fois par an pour renouveler le stock. Des policiers, de la science fiction, des romans, des documentaires, des BD et des livres pour les jeunes y compris des mangas sont à votre disposition.

Vous êtes cordialement invités à adhérer à la bibliothèque mais aussi à venir choisir les livres lorsque le bibliobus passe. Il vous suffit de nous signaler votre envie de participer à ce choix.

NOUVEAUTÉ

A noter l'ouverture le vendredi et non plus le samedi.

Infos... Infos ... Infos

► Calendrier des passages des bennes à encombrants (de 14h à 17h) :

Mardi 12 juin, mardi 17 juillet, mardi 7 août, mardi 11 septembre, mardi 9 octobre, mardi 13 novembre, mardi 11 décembre.

► Électro-ménager :

La Communauté de communes ne récupère plus le matériel électro-ménager défectueux. Vous devez l'apporter directement dans les déchetteries (Heures d'ouverture, cliquer sur Lodève ou Le Caylar).

► Benne à vêtements et chaussures usagés

La benne a été retirée de l'esplanade. Elle sera bientôt disponible à St-Pierre.

► Projet de nouveaux composteurs sur la Commune

L'Association Terre et Partage mandatée par le Syndicat Centre Hérault projette d'installer de nouveaux composteurs. Elle a déjà rencontré quelques habitants prêts à jouer le jeu. Souhaitons que ce projet aboutisse !

Carnet / Agenda

► Décès :



► **Danièle Santonja**, le 17 avril 2018

Nos plus sincères condoléances à sa famille !

Agenda :

- **Samedi 9 juin 2018** : La Folle Journée organisée par Les Ficelles
- **Dimanche 17 juin 2018** : Fête de la Transhumance
- **Jeudi 21 juin 2018** : Fête de la Musique
- **Dimanche 1er juillet 2018** : Course de Caisses à savons
- **Vendredi 13 juillet 2018** : Feu d'artifice
- **Du vendredi 13 juillet au dimanche 15 juillet 2018** : Fête du Village
- **Mercredi 15 août 2018** : Foire

Ramassage des déchets ménagers: petit rappel

La plupart d'entre vous connaissent le fonctionnement de l'enlèvement des ordures ménagères mais il n'est pas inutile de le rappeler.

Votre poubelle grise **doit être sortie le dimanche soir et rentrée dans la journée du lundi.**

Pour les personnes ne possédant pas de lieu de stockage, elle peut être, exceptionnellement, laissée dehors, près de chez vous. N'utilisez pas les poubelles publiques (à l'esplanade) ; elles sont réservées aux personnes de passage.

Attention, un petit changement est intervenu concernant les lieux de ramassage : il n'y a plus de collecte rue du Petit Four. Les usagers peuvent déposer leur poubelle dans les angles de l'église, côté Grand Rue. Celles du restaurant l'Ogustin seront, elles, déposées dans la ruelle du restaurant.

L'entretien de votre poubelle vous appartient. Une petite douche de temps en temps lui fera du bien.

Nous faisons appel à votre sens du civisme pour respecter ces quelques règles élémentaires.



Conseil municipal / Vote du budget 2018

Le 10 avril dernier, le Conseil municipal s'est réuni pour établir le budget de l'année 2018 et notamment fixer les taux d'imposition concernant les taxes d'habitation et foncières bâti et non bâti.

Notre budget a été bâti pour faire face à une dépense importante à laquelle la mairie va devoir vraisemblablement faire face. Il s'agit de la mise en sécurité d'une maison dans le village que le propriétaire a laissé à l'abandon et qui menace la sécurité publique. Nous avons suivi la procédure réglementaire : saisie du tribunal administratif, mise en demeure adressée au propriétaire, arrêté de péril imminent.

En ce qui concerne les taux (taxe d'habitation et taxe foncière), face à la décision de la Communauté de Communes d'augmenter sensiblement les leurs, le Conseil municipal a décidé à

l'unanimité la baisse des taux d'imposition pour notre commune. Ils s'établiront ainsi en 2018 :

	2017	2018
Taxe habitation	7,76 %	7,41 %
Taxe foncière	10,12 %	9,67 %
Taxe non bâti	60,76 %	58,05 %

Le Budget de la commune est consultable en mairie. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas.





Cet hiver une soirée rassemblait les Vacquerois(es) autour d'un projet sur l'extinction possible des lumières pendant une fourchette horaire nocturne, ceci afin de réaliser non seulement des économies d'énergie mais aussi de rendre au ciel sa profondeur nocturne et ses étoiles.

Depuis nous avons contacté les services départementaux adéquats pour mettre en place une première tranche de travaux. Celle-ci consistera à remplacer



le tableau actuel très déféctueux et de placer une horloge astronomique puis à choisir la fourchette horaire d'extinction totale des lampadaires.

La deuxième tranche consistera à faire une étude pour remplacer les lampadaires anciens qui sont devenus hors norme et même peut-être l'ensemble des lampadaires.

La troisième phase sera la réalisation de ces projets qui ont été prévus dans le budget de l'année.

Le Chemin fruitier s'enrichit

Le chemin fruitier continue à s'enrichir de nouvelles greffes ... Après avoir procédé aux tailles de formation des arbres greffés l'an dernier - dont environ la moitié ont réussi et donnent de belles fleurs ... Nous avons repris une série de greffes en couronne. Si le



temps est favorable, l'année prochaine nous pourrons goûter à tout un tas de fruits en nous promenant sur le chemin de la mare !



Les chiens errants ...

Comme tout animal, le chien peut, par son comportement, causer des dommages à autrui. En conséquence, il requiert une certaine attention de son maître ou de toute personne chargée de sa surveillance. Bien sûr, on peut penser que tout le monde sera d'accord avec cette affirmation... sauf que certains propriétaires ont du mal à se l'appliquer à eux-mêmes !

Il convient donc de rappeler qu'un animal est considéré être en état de divagation dès lors qu'il se trouve hors de la propriété de son maître et hors de sa surveillance et de son contrôle.

Nous appelons donc, une nouvelle fois, les propriétaires de chiens à faire preuve de la plus grande vigilance pour éviter que ceux-ci ne s'échappent et divaguent dans la commune.

En effet, même si ces animaux ne sont pas agressifs

ou dangereux, ils peuvent par leur seule présence sans surveillance, inquiéter des enfants, des personnes âgées, des joggeurs ou des cyclistes qui se promènent dans notre village.

Nous comptons une fois de plus sur votre civisme et votre responsabilité.



Une page d'histoire

La Vacquerie et Saint Martin de Castries furent originairement deux communes distinctes dans le canton de Montpeyroux ; à la suppression de ce canton par arrêté des consuls du 3 brumaire an X, elles furent ajoutées au canton de Lodève. Finalement, elles ont été réunies en 1832 pour ne former qu'une seule commune.

A la Vacquerie, on ne voulait pas. On disait : «las-bas, ils sont pauvres, c'est loin, le garde-champêtre de la Vacquerie est déjà débordé. On ne tenait pas du tout à prendre Saint-Martin. C'est le Sous-Préfet qui, d'autorité a imposé la fusion (témoignage de Maurice Requi - 2007)

Quelques extraits du registre des délibérations du Conseil municipal

- **11 avril 1852** : délibération relative à l'acquisition du buste de S.A. le Prince Président de la République : *«Monsieur le Maire propose au conseil de placer le buste de S.A le Prince Président de la République dans la salle de la mairie. A ce sujet, il demande d'imputer le prix de ce buste sur le crédit alloué au budget municipal pour dépenses imprévues. Le crédit ne s'élevant qu'à la somme de 15 francs, il invite le Conseil à voter la somme nécessaire pour compléter cette dépense».*
- **11 avril 1852** : délibération relative à la distribution de secours aux indigents à l'occasion de la fête séculaire de la patronne de la France et celle du Chef de l'État : *«Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la circulaire sus-énoncée et expose ensuite que la réunion a pour but de voter la somme de 70 francs pour faire une distribution extraordinaire de secours aux indigents et d'organiser dans la commune des réjouissances publiques (ou illuminations) à l'occasion de la fête séculaire de la patronne de la France et de celle du Chef de l'État..*

Faits divers au 19e siècle

De 1838 à 1872, la mairie de La Vacquerie fonctionnant comme un poste de police, a enregistré un grand nombre de plaintes déposées généralement par les habitants du lieu, contre d'autres, du même lieu. Ces plaintes, consignées dans les registres de délibérations du Conseil municipal donnent de la commune l'étonnante image d'une zone à risque, de circulation dangereuse et de mauvais voisinage. Dans ce contexte, le Conseil municipal émet le voeu, en 1851, d'ajouter un projet de création d'une prison. *«La commune étant privée d'une prison, en conséquence il serait très utile d'en construire une à petit frais pour servir de maison de détention à tout individu étrange, voyageant sans papiers, ou à toute autre personne susceptible d'arrestation.»*

Quelques plaintes enregistrées :

- Rixe autour de pièges à alouettes
- Vols d'objets en fer
- Contravention à la marchande de Montpeyroux pendant la foire pour infraction des poids et mesures avec une «romaine ancien système»
- Tentative nocturne de vol de poules
- Vol d'un sac de 75 Kg de pommes de terre
- Vol de deux poutres
- Vol d'eau dans une citerne
- Agression contre le garde-champêtre
- Vol d'une bête à laine

